



Audit - Expertise comptable - Gestion - Formation

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur l'exercice clos le
31 décembre 2014

du
FEDERATION CFTC-CMTE
128 Avenue Jean Jaurès
93500 PANTIN

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

8A, rue des petits prés 67300 Schiltigheim • Tél. : +33(0)3 90 20 05 80 • Fax : +33(0)3 90 20 05 89 • auditoria@orange.fr • N° formation 426 703 862 67
SARL au capital de 1000 € Siret : 495 241 853 000 11 TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53 APE : 6920Z RCS Strasbourg TI B 495 241 853

www.gestion-strategies.fr

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau et qui a pris effet à partir des comptes clos le 31 décembre 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du « FEDERATION CFTC-CMTE», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre organisation syndicale à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des formations et des droits syndicaux enregistrés en produits et du bon rattachement à l'exercice de l'ensemble des autres produits de votre organisation syndicale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Schiltigheim, le 7 mai 2015

Pour la société AUDITORIA

Dan GOMPEL

Commissaire aux Comptes



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 792,80	1 792,80		479,74
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	88 565,31	78 159,62	10 405,69	11 875,56
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	140 000,00		140 000,00	140 000,00
TIAP & autres titres immobilisés	47 631,60		47 631,60	47 631,60
ACTIF IMMOBILISE	277 989,71	79 952,42	198 037,29	199 986,90
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 700,00		11 700,00	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	259 729,81	2 500,00	257 229,81	296 503,92
Autres créances	210 867,39	138 966,73	71 900,66	21 744,16
Divers				
Valeurs mobilières de placement	191 200,00	1 163,01	190 036,99	189 996,00
Disponibilités	618 048,30		618 048,30	332 249,15
Charges constatées d'avance	22 022,46		22 022,46	12 372,68
ACTIF CIRCULANT	1 313 567,96	142 629,74	1 170 938,22	852 865,91
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 591 557,67	222 582,16	1 368 975,51	1 052 852,81



Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds syndicaux	863 811,99	863 811,99
Report à nouveau	-137 924,84	-350 178,09
RESULTAT DE L'EXERCICE	347 112,99	212 253,25
FONDS PROPRES	1 073 000,14	725 887,15
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges	56 017,00	37 674,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 017,00	37 674,00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	130,26	4 095,39
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	130,26	4 095,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 820,90	112 214,55
Dettes fiscales et sociales	25 903,96	25 847,32
Autres dettes	111 446,40	106 039,65
Produits constatés d'avance	24 656,85	41 094,75
DETTES	239 958,37	289 291,66
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 368 975,51	1 052 852,81



Compte de Résultat CFTC CMTE

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Production vendue	151 601,50	157 692,63
Reprises et Transferts de charge	331 815,22	300 961,25
Cotisations	167 490,90	160 502,44
Dons	422,78	183,00
Formation	547 129,30	428 081,95
Droit Syndical	291 686,03	304 460,64
Autres produits	27,01	28,14
Produits d'exploitation	1 490 172,74	1 351 910,05
Autres achats non stockés et charges externes	861 325,76	845 700,42
Impôts et taxes	488,99	3 384,79
Salaires et Traitements	96 131,83	90 595,89
Charges sociales	38 651,84	35 578,75
Amortissements et provisions	28 416,20	10 911,82
Autres charges	118 857,48	148 506,71
Charges d'exploitation	1 143 872,10	1 134 678,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	346 300,64	217 231,67
Produits financiers	2 356,58	1 376,91
Charges financières		91,71
Résultat financier	2 356,58	1 285,20
RESULTAT COURANT	348 657,22	218 516,87
Produits exceptionnels	1 372,06	236,60
Charges exceptionnelles	2 382,29	6 194,22
Résultat exceptionnel	-1 010,23	-5 957,62
Impôts sur les bénéfices	534,00	306,00
EXCEDENT OU DEFICIT	347 112,99	212 253,25
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FÉDÉRATION CFTC CMTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 1 368 976 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 347 113 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2015 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, sauf sur les points suivants :

- Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations et le règlement n° 2009-10 du CRC afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,49 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 793			1 793
Immobilisations incorporelles	1 793			1 793
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 521			7 521
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 834	5 624	4 413	81 045
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	87 355	5 624	4 413	88 565
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	140 000			140 000
- Autres titres immobilisés	47 632			47 632
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	187 632			187 632
ACTIF IMMOBILISE	276 779	5 624	4 413	277 990



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 624		5 624
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 624		5 624
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 413		4 413
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 413		4 413

Parmi les acquisitions principales de l'exercice :

- Mac Book Pro Mines : 1 501 euro
- Tablette Surface Pro ORDONNEAU : 1 078 euro
- Ordinateur Asus KENKER : 1 000 euro
- 2 Ordinateurs ENERGIE : 973 euro
- 1 PAd MARGUERITA Raffaele : 539 euro
- Ord. portable ASUS : 533 euro



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 313	480		1 793
Immobilisations incorporelles	1 313	480		1 793
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 148	1 324		5 471
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 331	5 770	4 413	72 688
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	75 479	7 093	4 413	78 160
ACTIF IMMOBILISE	76 792	7 573	4 413	79 952



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 632 620 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	140 000		140 000
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	259 730	259 730	
Autres	210 867	210 867	
Charges constatées d'avance	22 022	22 022	
Total	632 620	492 620	140 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers Pdts A Recevoir : Dreger	138 967
Remboursement Federation A Recevoir	408
Ndf à rembourser	1 581
Total	140 956

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
LCL VISION	150 000,00	1,00		190 800,00	40 800,00
LCL FONDS ECHUS PEA FC		11,14		40 037,00	
				230 837,00	40 800,00

le 20 janvier 2014, la LCL du secteur Mines a procédé à une fusion absorption des Valeur DRAKKAR par le FCP LCLC FONDS ECHUS PEA.

Notes sur le bilan

Modalités : 9.24898 parts du FCP LCL FONDS ECHUS PEA contre remise de 1 part du FCP DRAKKER

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	153 637	2 500	13 507	142 630
Total	153 637	2 500	13 507	142 630
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 500	13 466	
Financières			41	
Exceptionnelles				

Provision d'un partenaire : 2 500 euros

Rprise de provision :

- sur les avances permanentes des représentants n'ayant plus de mandat : 13 465.87 euros
- sur les VMP : 40.99 euros



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Fonds syndicaux				
Fonds statutaires	863 812			863 812
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	863 812			863 812
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-350 178	212 253		-137 925
Résultat de l'exercice	212 253	134 860		347 113
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	725 887	347 113		1 073 000



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	37 674	18 343			56 017
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	37 674	18 343			56 017
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		18 343			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 239 958 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	130	130		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 821	77 821		
Dettes fiscales et sociales	25 904	25 904		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	111 446	111 446		
Produits constatés d'avance	24 657	24 657		
Total	239 958	239 958		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 (*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :
 (**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fourn.Fts Non Parvenues	28 091
Banque - Intérêts courus à payer	130
Dettes provis. pr congés à payer	7 098
Charges sociales s/congés à payer	2 839
Total	38 159



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Const.Avance			
Abonnement SNCF 2015	995		
Forest Hill 2015 - Energie	5 070		
Locam 1tr 2015 - loc Photocopieur	4 062		
Print Platinum - Maintenance copieur	315		
BNP - Loyer photocopieur	1 796		
Neopost Machine Affranchir	1 662		
Solutia - Cabinet Juridique	1 583		
Kyriad 2015 - Chimie	6 540		
Total	22 022		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdts Const Avance	24 657		
Partenariat RISO 2015 +2016			
Total	24 657		



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 554	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		656
TOTAL	1 554	656



Informations relatives au compte de résultat 2014

Informations relatives au compte de résultat

I Ressources annuelles

La Fédération a perçu 1493 901.38 € de ressources annuelles comme le présente le tableau ci-dessous :

Cotisations reçues	167 490,90
Production vendue	151 601,50
Reprise prov et transfert de charges	331 815,22
Dons	422,78
Formation	547 129,30
Droit Syndical	291 686,03
Produits exceptionnels	1 372,06
Subventions reçues	
Autres produits d'exploitations perçus	27,01
Produits financiers perçus	2 356,58
Total des ressources	1 493 901,38

1.1 Fait générateur de la comptabilisation des cotisations

Le système informatique Inaric (Identifiant National de l'Adhérent pour un Réseau Informatique Confédéral), n'est plus opérationnel depuis le printemps 2012 en ce qui concerne le circuit unique.

Les cotisations des syndicats sont encaissées par la Fédération, qui les reverse ensuite à la Confédération. Celle-ci, par le biais de bordereaux, leur reverse leur quote part fédérale.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures Cftc des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre.

1.2 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n°



Informations relatives au compte de résultat 2014

2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

2 Contributions en nature

La Fédération a bénéficié au cours de l'exercice de :

- de mises à dispositions de 5 personnes,

Ces contributions en nature ne sont pas comptabilisées dans les comptes de la Fédération

La Fédération par simplification ne valorise pas l'action de ses bénévoles, car leurs actions sont suffisamment connues et reconnues pour qu'une mention qualitative lui paraisse suffisante.

- Mises à disposition de personnes

Il y a 5 personnes mises à disposition par EDF- GDF mais il n'y a plus de convention formalisée depuis 2009.

- Mises à dispositions de biens meubles et/ou immeubles
NEANT

- Valorisation des contributions en nature

NEANT



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres				
Employés		3	3	3
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total		3	3	3

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 343 heures dont 343 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 56 017 euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 56 017 euro

